



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM CLICHY, 74 RUE DE NEUILLY 92110 CLICHY déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M Yasine EL AOUMARI , représentant de la société A.M.L AMBULANCE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 44 RUE D ESTIENNE D ORVES 78500 SARTROUVILLE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
INVEST YL SIRET 92172885300018	500	500 €
TAO INTERNATIONAL INVEST SIRET 98912750100017	500	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 23 juillet 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Crédit Mutuel
Clichy
74, rue de Neuilly
92110 Clichy-la-Garenne
Tél. 01 41 16 16 83 (prix d'un appel local)
Fax 01 55 90 10 73
Courriel : 06082@creditmutuel.fr
RCS Nanterre : D 440 253 524